

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...). Le suivi et l'enregistrement des secouristes aux Premiers Secours en Santé Mentale est assuré par l'association Premiers Secours en Santé Mentale France ([www.pssmfrance.fr](http://www.pssmfrance.fr))

### Objectifs de la formation

En articulation avec les Projets Territoriaux de Santé Mentale, il s'agit d'améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles mentaux, et de renforcer les compétences psycho-sociales des apprenants en leur permettant de :

- **Maitriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale**

Il se décline en 3 sous-objectifs :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide.
- Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté.

### Contenu de la formation

Le format comprend 7 modules de 2 heures chacun, répartis sur 7 jours :

- Module 1 : Les troubles psychiques et les Premiers Secours en Santé Mentale
- Module 2 : Les troubles dépressifs
- Module 3 : Premiers Secours en cas de troubles dépressifs
- Module 4 : Les troubles anxieux
- Module 5 : Premiers Secours en cas de troubles anxieux
- Module 6 : Premiers Secours en cas de troubles psychotiques
- Module 7 : Premiers Secours en cas d'utilisation de substances

Le manuel PSSM France est réceptionné par chaque secouriste en santé mentale en amont de la formation.

**Durée : 14h réparties en 7 modules de 2h sur 7 jours selon un calendrier proposé par votre organisme de formation :**

### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques liés à des situations vécues, et débats à partir de supports vidéo.  
Echanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

### Evaluation de la formation

Evaluation des connaissances et de la posture de l'apprenant face à une personne présentant un trouble psychique :

- Quiz de positionnement en entrée de formation
- Contrôle continu : Quiz de connaissance sur les 3 chapitres principaux
- Evaluation sur la posture des apprenants lors des mises en situation avec des exercices pratiques et par 2 jeux de rôles.
- Quiz final d'évaluation des acquis en fin de formation

Délivrable à l'issue de la formation :

- ✓ Certificat de réalisation NF
- ✓ Certificat de participation
- ✓ Sur le Site de PSSM France l'apprenant aura également accès à une évaluation globale de la formation et pourra télécharger son attestation de secouriste PSSM.

### Coût pédagogique

Pour un **contrat individuel de formation continue**, le prix de l'action de formation est fixé à 295€ H.T. / participants individuels : 250€ H.T. au titre des frais pédagogique et 45€ H.T. pour le manuel PSSM adressé au domicile du participant. **TOTAL GENERAL : 295,00 € T.T.C / participants.** *Réservé aux aidants, bénévoles associatifs, sans emploi, étudiant, sans prise en charge possible*

Pour une **convention de formation professionnelle**, le prix de l'action de formation est fixé à 345€ HT/ participants individuels : 300€ H.T. au titre des frais pédagogique et 45€ H.T. pour le manuel PSSM adressé au domicile du participant. **TOTAL GENERAL : 345,00 € T.T.C / participants (financement OPCO possible)**

• TVA non applicable, article 202B du Code Général des Impôts exonération au titre de la formation professionnelle continue).

**Intra-entreprise sur devis** – de 1800€ à 3500€ selon les options retenues (**financement OPCO possible**)

**Public :** Avoir 18 ans et une adresse en France et Dom Tom.  
8 participants minimum et 10 au maximum par groupe  
**Prérequis :** aucun

**Intervenant :** Pascal DELMAS est votre référent accessibilité (handicap)

Pascal DELMAS \_ Accord sur Mesure – 9 chemin des Maynardes – 31670 Labège  
Tél : 06 76 30 31 23 Courriel : [contact@accordsurmesure.fr](mailto:contact@accordsurmesure.fr)  
N° SIREN : 848 116 208 – TVA exonéré, art.202B annexe II du Code Général des Impôts  
Micro-entreprise - Numéro de déclaration d'activité de formation : 76310948631



Doc.  
version  
09/01/24